

INSTITUT SUPERIEUR DES ETUDES

TECHNOLOGIQUES DE RADES

Département des sciences économiques et de gestion

EXAMEN FINAL

MATIERE :	CONTROLE DE GESTION	DUREE :	1 H 30
NIVEAU :	G 4 CF	DOCUMENTS :	Non autorisés
ENSEIGNANT :	Y. ABASSI		

Nombre de pages : 3

Vous êtes chargé d'élaborer pour le contrôleur de gestion de la société POTEX les documents prévisionnels du prochain trimestre. Vous disposez des informations suivantes :

Bilan au 31.12.19A.

	ACTIF			CAPITAUX ET PASSIF	PROPRES
Fond commercial	96 000	-	96 000	Capital	640 000
Terrains	86 000	-	86 000	Réserve légale	60 000
Constructions	440 000	264 000	176 000	<i>Résultat de l'exercice</i>	125 400
<i>Installations techniques</i>	224 000	134 400	89 600	Emprunt	108 000
<i>Autres immobilisations</i>	36 000	14 400	21 600		
<i>Stocks de marchandises</i>	220 000	-	220 000		
Créances clients	450 000		450 000	Fournisseurs	175 000
Charges constatées d'avance	36 400		36 400	Dettes fiscales	72 500
Placements	40 600		40 600	Autres dettes	49 300
Caisse	50 000		50 000	Echéances à moins d'un an sur emprunt non courant	36 000
TOTAL	1679000	412800	1266200	TOTAL	1266200

RENSEIGNEMENTS DIVERS :

1- Le poste « dettes fiscales » représente :

-la TVA due au titre du décembre, à décaisser en janvier.

-40 000 au titre du solde (acomptes provisionnels déduits) de l'impôt sur le bénéfice de l'exercice clos le 31 /12/19A. Ce solde est payé le 15/3/9A+1.

2-Le plan d'amortissement de l'emprunt figurant au passif du bilan est le suivant :

Echéances	Capital restant du en début de période	Intérêts	Amortissements	Annuités
1/2/A	180000	14400	36 000	50400
1/2/A+1	144 000	11520	36 000	47520
1/2/A+2	108 000	8640	36 000	44640
1/2/A+3	72 000	5760	36 000	41760
1/2/A+4	36 000	2880	36 000	38880

3- Le poste client comporte 250 000 au titre des créances sur ventes de décembre et 200 000 au titre des créances sur ventes de novembre.

4-Les « Autres dettes » figurant au passif du bilan ne donneront lieu à aucun remboursement au premier trimestre A+1.

5- Les assurances dont les primes annuelles s'élèvent à 36 400 ont été réglées d'avance le 1.12.19A.

6-Les immobilisations sont amortissables selon le mode linéaire. Aucune n'arrivera en fin d'amortissement au cours de la période. Aucune n'est totalement amortie. On n'envisage pas de cession d'immobilisation au cours d'A+1. Une nouvelle machine d'une valeur HT de 40 000 (TVA 18%) sera acquis au 18/1/A+1. Cette machine a une durée de vie de 10 ans, elle sera réglée au comptant. Les taux d'amortissements pratiqués sur les anciennes immobilisations sont les suivants :

- constructions 5%.
- installations techniques, matériel et outillage industriel 10%.
- autres immobilisations corporelles 20%.

7-Chiffre d'affaires prévisionnel : Janvier 696 200 DT TTC.

Février 554 600 DT TTC.

Mars 650 180 DT TTC.

8-Marge sur prix d'achat : 25 % en moyenne du prix de vente HT.

9-Habitudes de paiement de la clientèle : 50% règlent au comptant ; 50% à 60 jours fin de mois.

10-Prévisions d'achat : Janvier 401 200 DT TTC.

Février 377 600 DT TTC.

Mars 413 000 DT TTC.

(Tous les achats sont passibles de la TVA au taux normal)

11-Prévisions des achats et des charges diverses (en dehors des intérêts assurances et amortissements) : 44 000 TTC (dont 4000 de TVA déductible) par mois

12-Règlement des achats et des charges diverses :

- achats : 75% au comptant et 25 % à 30 jours fin de mois.
- Charges diverses : on les supposera toutes réglées au comptant.

13-La TVA est réglée à l'administration fiscale le 15 de chaque mois. Le crédit de TVA éventuel s'impute sur la TVA à payer du mois suivant.

14-Le taux de l'impôt sur les bénéfices est de 35%.

15- Une encaisse minimale de 5000DT est jugée nécessaire. Les placements courants figurant au bilan sont liquides.

T.A.F:

1) Le budget de trésorerie du prochain trimestre avec les budgets intermédiaires (encaissements ; TVA et décaissements)

2) L'état de résultat prévisionnel avec le bilan prévisionnel en fin de trimestre.